

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Fonction publique: 144 recommandations présentées à la Première ministre

CELLES-CI devront faire l'objet d'une application méthodique, tout en tenant compte de la situation financière de l'État.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

La Première ministre a reçu, mardi dernier, à son cabinet, le rapport sanctionnant les travaux du forum de la Fonction publique. Ce document de 144 recommandations remis par Joël Ondo Ella à Rose-Christiane Ossouka Raponda est, l'aboutissement d'un "travail consensuel" qui avait réuni plusieurs semaines durant, les partenaires sociaux et le gouvernement.

D'après la ministre de la Fonction publique, Madeleine Berre, ledit rapport permettra au gouvernement de s'approprier le contenu de ces recommandations. Aussi, à l'issue de ce travail d'imprégnation, la Première ministre, après avoir mis en place un comité de suivi, donnera-t-elle des instructions pour la faisabilité des différents points. Et ce, tout en tenant compte de la soutenabilité financière de l'État. Notamment au niveau des points qui entraînent une incidence fi-



Le rapport de la Fonction publique remis au PM.

nançière. Pour Madeleine Berre, "c'est maintenant au gouvernement de mettre ce travail en œuvre". En bouclant son propos, elle a appelé à la responsabilité des partenaires sociaux montés récemment au créneau pour exiger l'application immédiate des dites recommandations. "Le gouvernement n'est pas l'ennemi des partenaires sociaux. Nous sommes là pour trouver des solutions", a-t-elle laissé entendre, avant de conclure que, "le chef de l'État est sensible à ces préoccupations". Par ailleurs, optimiste face à cette démarche du gouvernement, le vice-président du Comité de pi-

lotage du forum, Joël Ondo Ella, a invité ses pairs syndicalistes à ne pas saper ce travail de longs mois. "C'est un travail qui obéit à un schéma. Il va falloir que nous commençons (...) par les recrutements, les intégrations ou les reclassements. Car, les 144 recommandations ne peuvent s'appliquer toutes à la fois", a-t-il ajouté.

Au terme des échanges, la cheffe du gouvernement a rassuré ses interlocuteurs de ce que "les choses se feront de manière constructive et participative", conformément au vœu du chef de l'État en faveur d'une Fonction publique performante.

Majorité: vers l'organisation d'une Convention



Phase de la rencontre entre le SG du PDG, Eric Dodo Bounguendza, et le président du RV, Arsène Édouard Nkoghe Nze.

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LES choses se précisent. L'on s'achemine vers l'organisation de la Convention de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE). Des assises qui devraient regrouper toutes les formations politiques soutenant l'action du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Une perspective largement évoquée au cours de la récente rencontre entre le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), Éric Dodo Bounguendza, et le nouveau président du Rassemblement pour la restauration des valeurs (RV), Arsène Édouard Nkoghe Nze. Dans tous les cas, à ce qu'il semble, cette grand-messe à venir devrait redéfinir le mode de fonctionnement de ce regroupement de partis politiques. D'autant plus

que bon nombre d'entre eux reprocheraient au Parti démocratique gabonais (PDG) son hégémonie, sous-tendue dans la plupart des cas par une méprise des principes régissant la MRSE.

Cette redéfinition, selon certaines langues, devrait être accompagnée d'un remodelage des contours de la MRSE. En ce sens que, certaines formations politiques de l'opposition "modérée" pourraient y adhérer. Ce qui ne serait que l'épilogue de l'offensive entamée, depuis plusieurs mois par le PDG, à travers son secrétaire général adjoint 2 en charge des Relations avec les partis politiques et associations, Éloi Nzondo. Lequel a initié une série de prises de contact et d'échanges, non seulement, avec les partis politiques et autres associations ayant pris part, du 28 mars au 26 mai 2017, au Dialogue politique d'Angondjé. Mais aussi avec une frange de l'opposition.

Le Gabon pour 3 ans au Conseil des droits de l'Homme de l'Onu

NOTRE pays, dont le mandat prend effet à compter du 1er janvier 2021, entend travailler avec les autres États membres, à la promotion et au renforcement des droits de l'Homme.

JNE
Libreville/Gabon

Le Gabon a été élu le 13 octobre 2020 membre du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies par l'Assemblée générale de cette organisation internationale pour un mandat de 3 ans (2021-2023). Cette nouvelle élection du pays dans cette instance importante de garantie et de protection des droits de l'Homme est, selon une source proche du dossier, la traduction de son attachement au respect des droits de l'Homme

consacré dans le préambule de la Constitution à travers l'affirmation solennelle des droits et libertés proclamées par la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples de 1981 et la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Elle est également le résultat du respect par notre pays de ses engagements internationaux traduit par la ratification d'un ensemble d'instruments relatifs aux droits de l'Homme et l'adoption au niveau national de lois

et règlements pour permettre une garantie effective des droits fondamentaux des citoyens.

Cette élection est, enfin, le résultat de l'activité menée par les autorités gabonaises, en tête desquelles le président de la République, qui n'ont de cesse d'œuvrer à une plus grande et meilleure participation de notre pays au sein des instances internationales. S'agissant des droits de l'Homme, cette participation active, poursuit la source, est caractérisée par les excellentes relations que le Gabon entretient avec les organismes inter-

nationaux chargés de leur suivi et de leur protection et particulièrement avec le Conseil des droits de l'Homme à la création duquel il a participé, dont il a été membre durant la période 2013-2015 et qu'il a déjà présidé au cours de l'année 2014.

Au cours des trois prochaines années, et en sa qualité de membre du Conseil, le Gabon entend travailler avec les autres États membres, à la promotion et au renforcement des droits de l'Homme. Son mandat prend effet à compter du 1er janvier 2021.



Le siège de l'ONU à New York.